

Les 18 derniers mois ont souligné l'importance de la nécessité d'un plan d'urgence pour l'École, comme la CGT Éduc'action le revendique depuis longtemps. Il n'en est malheureusement rien ! Aucune mesure ministérielle pour améliorer les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels. Aucun plan de titularisation des personnels précaires ni aucune création de postes supplémentaires pour alléger les effectifs par classe et accompagner les élèves... **Rien ne permettra d'aborder sereinement cette rentrée.**

Le mépris ministériel récurrent se traduit également dans les revalorisations salariales actées ou proposées. Elles laissent un goût amer aux personnels alors que leurs attentes étaient fortes. La prime d'attractivité est loin d'être satisfaisante en termes de montant et de forme (indemnitaire et non indiciaire), discriminante et laisse de très nombreux collègues sans perspective d'augmentation. **Reprenons la main et portons nos justes revendications pour obtenir un plan d'urgence.**

Les collèges sont le premier échelon du tri social avec une orientation souvent subie qui frappe d'abord les élèves les plus fragiles. Cela est inacceptable et doit être combattu.

Imposons d'autres conditions de travail et d'étude, mobilisons-nous !



**Pour un collège unique
qui permette la réussite de tou·tes les élèves.**

**La CGT Éduc'action appelle tous les personnels
à se réunir pour organiser les mobilisations**

futures dont la journée de

grève du 23 septembre

dans notre secteur.

**Toutes ces mobilisations doivent être un point
d'appui pour la future**

journée interprofessionnelle.



Attaque contre l'Éducation prioritaire : nos craintes se confirment

En visite à Marseille pour la rentrée, le président a multiplié les provocations et déroulé des éléments de programme laissant bien comprendre qu'il appliquerait la « stratégie du choc » ; l'Éducation prioritaire est concernée ! En créant un nouveau secrétariat d'État chargé de ce secteur, Jean-Michel Blanquer a clairement indiqué sa volonté de « réformer » ce qui pour lui signifie remettre en cause le « donner plus à ceux qui ont moins ».

Alors qu'il aurait été possible d'envisager une refonte et un élargissement de la carte nationale des REP (729 collèges et leurs écoles de secteur), incluant notamment les lycées injustement exclus, il est prévu un système complexe, géré par chaque académie.

Outre que la recherche d'économies est à peu près évidente, il s'agit aussi d'une refonte systémique qui s'appuie sur deux fondements libéraux que la CGT Educ'action conteste :

- d'une part, la contractualisation qui soumettra les équipes à des objectifs arbitraires définis en fonction des marottes et moyens du moment. Ces « contrats locaux d'accompagnement » de trois ans, passés entre les rectorats et les collèges vont encore dégrader l'ambiance de travail en se focalisant sur une politique du chiffre ;
- d'autre part, la réorientation des dotations horaires imposera des critères non directement sociaux. Elles seront allouées de manière individualisée, y compris et peut-être demain surtout à des établissements hors Éducation prioritaire à commencer par le privé. Au final, cela exacerbera la concurrence entre les établissements sans améliorer la qualité du service public.

Si le ministère assure ne pas supprimer les REP, nul doute que ce sera la prochaine étape. Il souhaite en revanche garder la main sur les REP+ qui sont souvent un outil de dérégulation, comme le confirme l'attribution récente de primes au « mérite ».

La CGT Educ'action combat dès à présent la destruction programmée de l'Éducation prioritaire créée en 1981 et en exige sa relance par une politique ambitieuse au service des élèves des milieux populaires.



Moyens : Blanquer organise la pénurie

Alors que la crise sanitaire est toujours bien présente et que les conséquences pédagogiques sont très importantes, la rentrée s'effectue une nouvelle fois avec des moyens en baisse. Cette vérité édifiante engendre suppressions de postes, précarité galopante, dédoublements sacrifiés, classes surchargées et au final, conditions de travail et d'étude dégradées. Le collègue reste le parent pauvre du 2nd degré en terme de H/E et dans ce contexte de baisse, les trois heures de marges nationales allouées à chaque classe sont toujours plus un outil de mise en concurrence des disciplines entre elles, source de tensions dans les établissements.

Notre ministre applique scrupuleusement la doxa gouvernementale qui vise à soutenir le secteur privé tout en diminuant le poids des services publics pourtant premier amortisseur du creusement des inégalités.

« Historiques » on vous dit !!

L'École est restée à la porte du « quoi qu'il en coûte » et tant pis si les périodes de confinement ont particulièrement fragilisé les collégien-nes, à un âge charnière où l'appétence scolaire peut s'amenuiser et le décrochage pointer le bout de son nez.

Comme seule réponse aux difficultés, le ministère annonce la multiplication des HSE pour le dispositif devoirs-faits qui a pourtant montré son inefficacité tant les enseignant-es épuisé-es hésitent à se surcharger d'heures supplémentaires comme ils-elles rechignent à endosser une mission de professeur-e-principal-e particulièrement chronophage. Une fois de plus, voilà donc du pur affichage qui ne remédiera en rien aux difficultés des élèves et aggravera encore les conditions de travail des personnels.

La CGT Éduc'action estime qu'il est indispensable de se mobiliser activement dès la rentrée pour exiger un plan d'urgence pour l'École afin de mettre en place une politique éducative ambitieuse et de créer des postes dans tous les corps.

En annonçant des augmentations de salaire juste avant la rentrée, le ministre voulait sans doute attendrir les personnels qui depuis bientôt cinq ans subissent son management et la destruction de l'École.

Son annonce a fait long feu tant il est facile de voir à quel point il s'agit de poudre aux yeux. Si le schéma finalement retenu étend un peu le nombre de personnels enseignants, CPE et PsyEN concernés, ce sont encore 40 % qui ne verront pas l'ombre d'une augmentation. Les mêmes qui sont déjà passés à côté de la précédente. Et que dire de tous les autres personnels qui ne sont pas concernés par cette augmentation indiciaire ? Parce que c'est bien de cela dont il s'agit, de même que les différentes primes dont les un-es ou les autres bénéficient, mais qui rendent la feuille de paye du mois d'août toujours aussi triste.

Depuis le temps, cela se saurait s'il suffisait d'augmenter (un peu) le salaire pour rendre nos métiers attractifs. Non, la perspective d'accumuler les heures supplémentaires obligatoires, mal rémunérées qui plus est, de travailler sur plusieurs établissements, de voir les effectifs des classes gonfler d'année en année, de passer plus de temps en paperasses et clics divers,... non, cela n'est pas attractif.

L'attractivité passe par la revalorisation de l'ensemble des carrières et des perspectives de hausses tout au long de celles-ci. Elle passe aussi par une amélioration des conditions de travail sur lesquelles pèsent de véritables menaces. Tous les chantiers ouverts, sous couvert de « proximité » et de personnalisation, ont pour objectif d'aboutir à une explosion du cadre collectif de gestion des personnels, et d'introduire une individualisation des carrières et des rémunérations.

La CGT Éduc'action revendique des revalorisations salariales qui concernent l'ensemble des personnels sans exception et sans contrepartie : la revalorisation immédiate de 400 € et un plan pluriannuel afin d'obtenir un rattrapage des pertes salariales subies depuis des décennies.



Quelles propositions de la CGT pour le collège en cette rentrée ?

*Construisons un collège unique réellement
démocratique*

*Améliorons les salaires et les conditions de
travail.*

- un **plan de titularisation** sans conditions de concours ni de nationalité ;
- des **moyens** pour travailler en groupes à effectifs réduits, avec un cadrage national ;
- la création de **vrais statuts** pour les AESH et les AEd ;
- des établissements **correctement équipés** (en sanitaires et moyens pédagogiques-informatiques) et en nombre suffisant ;
- des **recrutements** massifs de personnels (enseignant-es, ATSS, vie scolaire, AESH,..) pour couvrir les besoins ;
- des **classes** ne dépassant pas 20 élèves voire 15 en Éducation prioritaire ;
- une **réelle formation** initiale et continue pour mieux armer les personnels.

